96e ANNEE
NOVEMBRE 2002
N° 11

Belgique-België
P.P.
1200 Bruxelles 20
1/3345

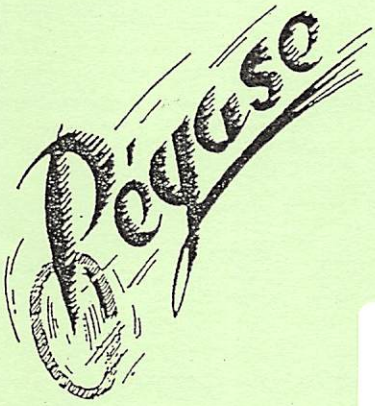

WERY Auguste / 1976-2953
Lijsterbessenlaan, 24
3090 OVERIJSE

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : M. A. NOOTENS
place Terdelt 2, Bte 20
1030 Bruxelles.
Tél. 02 242 41 45

BUREAU DE DEPOT : 1200 BRUXELLES 20

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

TRESORERIE : C.C.P. **000-0147212-63** CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 02 242 41 45 - Alex NOOTENS

COTISATION : **€ 12,00**
Jeunes (moins de 31 ans) : **€ 7,50**
Jeunes (moins de 17 ans) : **€ 1,00** (sans envoi de programme)

ASSURANCE FACULTATIVE : **€ 1,50** - pédestre
€ 2,00 - pédestre/cycliste

I M P O R T A N T

21 - **Visite Colruyt à Halle + fromagerie biévenoise** : page 8.

COTISATIONS 2003

Le Trésorier se tient dès à présent à votre disposition pour recevoir vos cotisations pour l'année 2003.

Membre adhérent : **€ 12,00**
Moins de 31 ans : **€ 7,50**
Moins de 17 ans : **€ 1,00** (sans envoi de programme)
Membre associé : **€ 2,50** (en supplément de la cotisation normale).

Nous insistons particulièrement pour que les paiements des cotisations soient effectués uniquement par **virement** au compte n° **000-0147212-63** du Cercle Pégase. Si toutefois, certains membres tiennent absolument à régler leur cotisation en liquide aux séances ou à un responsable, il est impératif qu'ils présentent le montant **exact**.

Assurance pédestre : **€ 1,50***
Assurance pédestre + RC cycliste : **€ 2,00***
* N.B. : couvrant votre responsabilité du 1er janvier au 31 décembre 2003.

Alex Nootens

A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas la séance du lundi 4 novembre au cours de laquelle aura lieu la projection des dias de René DE CUYPER et Luc VANDERMEIREN, sujet : **"Picardie jolie"**.

17 - Les ruines mystérieuses. Inscription chez J.M. VAN HANDENHOVE. Tél. 02 479 72 17.

21 - Visite Colruyt à Halle + fromagerie biévenoise. Inscription chez J. & J. GALLET. Tél/fax 02 569 05 04.

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 4 NOVEMBRE A 20 HEURES

Réunion dès 20 heures à l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel, rue de la Sablonnière 30 (place des Barricades) à Bruxelles.
Tél. 02 218 01 87.

L'assemblée sera ouverte à 20h30 précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 7 octobre ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Visite Colruyt à Halle + fromagerie biévenoise ;
5. Divers ;
6. Projection des dias de René DE CUYPER et Luc VANDERMEIREN. Sujet : "Picardie jolie".

Le Comité se réunira le jeudi 7 novembre à 20h30 chez L. & L. VANDERMEIREN, place Terdelt 2 à 1030 Bruxelles.

PROMENADES CYCLISTES DU MOIS DE NOVEMBRE

Responsables : Paul SEGAERT, Avenue de la Reine des Prés 25
1120 Bruxelles. Tél. 02 241 14 32.
Micheline BROIER, Avenue des Gerfauts 8, Bte 14
1170 Bruxelles. Tél. 02 660 95 23.

Toutes les promenades, tant le dimanche que le jeudi, sont circulaires. La distance parcourue sera déterminée par le pilote et est principalement fonction des participants (surtout le jeudi).

Le jeudi, la réunion a toujours lieu à **14h** et le départ à **14h15** précises. Durée de la promenade ± 3h.

Le dimanche, la réunion a lieu à **10h** et le départ à **10h15** précises, sauf mention spéciale. Durée de la promenade ± 2h30 le matin et 3h l'après-midi après le pique-nique.

En cas de fortes pluies, veuillez prendre contact préalablement par téléphone avec le pilote.

Concernant les **groupages**, il y a lieu de s'inscrire la veille auprès de Paul SEGAERT. Le lieu de groupage sera déterminé à chaque sortie en fonction des inscrits et de la promenade.

Dimanche 3 - Réunion église de **Destelbergen**(E40 sortie 16 puis R4 sortie 4)). PN à **Wetteren**, Taverne "Caroussel", Kapellendries 90. PRP.
Pilote : Pierre ABBELOOS (02 705 89 77).

Jeudi 7 - Réunion 1er parking drève de Lorraine à **Uccle**.
Pilote : Micheline ou Paul.

Samedi 9 - Souper à 19 heures à la taverne "Chalet Rouge", 2, avenue Orban, 1150 Bruxelles.
Inscription obligatoire chez Micheline BROIER au plus tard le 31 octobre et à concurrence des places disponibles.

A partir du dimanche 10 novembre, les réunions hivernales ont lieu à Boitsfort, place Wiener - fin du Bd. du Souverain à **14h.**, départ à **14h15**, tous les ***jeudis*** et ***dimanches***, sauf en cas de neige, verglas et fortes pluies. Promenade circulaire de ± 2h.
Pilote : Micheline ou Paul.

La reprise des promenades dominicales aura lieu vers la mi-mars 2003.

NOS EXCURSIONS PEDESTRES DES DIMANCHES DE NOVEMBRE

Responsables : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2, Bte 8, 1030 Bruxelles. Tél/fax 02 215 77 70.
Jean OPDEBEECK, rue L. Niemegeers, 1B, 1950 Kraainem. Tél. 02 720 54 31.

Allure de marche

L = Lente : moins de 4 km/heure **M** = Moyenne : de 4 à 4,5 km/h.
S = Soutenue : de 4,5 à 5 km/h **R** = Rapide : plus de 5 km/h.
Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté.

1er - **23 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Réunion gare Centrale à 7h50. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour les participants. Départ en train à 8h11 pour Bouwel via Berchem. Arrivée à 9h22. Bouwelhof, Grobbendonk, Pulderbos (PN), Boshuisje De Loteling, Zoerselbos, café De Trappisten où dégustation de Westmalle amenée en "bièreoduc" depuis l'abbaye. Retour en bus pour Anvers et train pour Bruxelles.

3 - **17 km (8,5+8,5) - M - Joseph SPLINGARD (02 428 44 25)** - Réunion gare Centrale à 8h10. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour les participants. Départ en train à 8h31 pour Aarschot via Leuven. Arrivée à 9h33. Le Demer, Rillaar (PN), Schutterveld, Testelt. Retour en train.

- **23 km - S - Félix WALRAVENS** - Réunion gare Centrale à 7h35. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour les participants. Départ en train à 7h56 pour Verviers. Arrivée à 9h32. Ensuite bus 390 à 9h45 pour Botrange. Arrivée à

10h11. Pont de Beleu, Mont Rigi (PN), Baraque Michel. Retour en bus pour Verviers et train pour Bruxelles.

10 - **20 km - M - Paule LIBERT (02 734 30 37)** - Réunion station Schuman SNCB à 8h05. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour les participants. Départ en train à 8h23 pour Mont-St-Guibert via Ottignies. Arrivée à 8h53. Promenade circulaire avec PN à La Roche-en-Brabant au café du Pont (010 61 39 17). Retour en train via Ottignies.

- **23 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17)** - Réunion gare Centrale à 8h35. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour les participants. Départ en train à 8h56 pour Esneux via Liège-Guillemins. Arrivée à 10h42. Promenade Delsaux, Bois d'Esneux, chapelle Simon, Villers-aux-Tours, Mirlipinpin, Anthisnes (PN), Tilleul St-Léonard, Bois de Comblain, Ferme du Raideux, Mont, Gros Bois, Poulseur. Retour en train via Liège-Guillemins.

Lu 11 - **18 km - M - Paul DE PRINCE (02 345 65 81)** - Départ à 10h15 du terminus du tram 55 avenue du Silence à Uccle. Linkebeek, Het Holleken, Kleetbos, Rhode-St-Genèse (PN au café Brouwershuis, Kerkstraat 4 - 02 381 03 09), Ronde Bos, Dwersbos, Linkebeek, terminus du 55.

17 - <u>Les ruines mystérieuses - Le château de Fagnolle - 11ème étape</u>. Réunion à l'Atomium à 7h20. Départ en car à 7h30 pour la gare Centrale. Réunion gare Centrale à 7h45 devant la galerie Ravenstein. Départ en car à 8h précises pour Villers-le-Gambon.
25 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE - Grotte N.D. de Lourdes, Longchamp de Villers, Sautour, Bois de Sautour, Roly (PN), Ingremé, Bois Madame, château de Fagnolle, Le Franc Bois, Mariembourg.
20 km - M - Luc VANDERMEIREN - Même région, même PN.
Inscription pour le car : voir en tête de bulletin.

24 - **16 km - L - Elise DE CUYPER (02 262 03 07)** - Départ à 10h15 de la station de métro Herrmann-Debroux. Promenade en forêt de Soignes avec PN au Bosuil à Notre-Dame-au-Bois (PRP). Fin de la balade à Tervuren tram 44 arrêt Brusselsesteenweg.

- **19 km - S + 5 km - L - Félix WALRAVENS (02 425 07 52)** - Réunion gare Centrale à 7h35. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour les participants. Départ en train à 7h56 pour Schulen via Louvain. Arrivée à 9h08. Lummen, Linthout (PN), Diest. Tour des curiosités de la ville. Retour en train via Louvain.

1/12 - <u>Les ruines mystérieuses - Le château de Grimbergen - 12ème étape</u>. Départ à 9h50 du dépôt des autobus de Grimbergen (à atteindre avec le bus 230 partant à 9h10 de la gare du Nord, passage à Ribaucourt à 9h17, à Bockstael SNCB à 9h23, à De Wand à 9h30).
25 km - S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE - Meise, chapelle N.D. d'Amelghem, Oppem, château de Wolvendael, Ossel (PN café Osselstar, Kasteelstraat 12 - 02 460 22 95), Kobbegem, Relegem, Laarbeekbos, Poelbos, gare de Jette.
20 km - M - Luc VANDERMEIREN - Même région, même PN.

RANDO PLUS - MOIS DE NOVEMBRE

Martine se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements au sujet du programme du mois de novembre (02 673 90 55).
Internet : http:\\Welcome.to\Randoplus.

Vendredi 1er : L'incontournable fagnarde
Pour fêter la 14e année d'existence de R+, le pique-nique sera prévu en pleine nature (sauf si très mauvais temps) et sera bien arrosé, comme d'hab ! Fagnes, forêts et ruisseaux au programme de cette incontournable randonnée de ± 26 km, concoctée par **MARTINE** (02 673 90 55). Réunion gare Centrale à 7h30. Départ en train à 7h56 pour Verviers, puis TEC.

POLYRANDO

La section accueille les membres de 18 à 45 ans.
Responsables : YVES (02 673 90 99) et BERNARD (02 784 28 33).
Site web : http://www.polyrando.yucom.be/

Dimanche 17 : Vallée de l'Eau de Bru avec **MARIE-EVE** (02 414 92 27). Réunion au parking Delta à 8h45. ± 23 km.

Dimanche 24 : Vallée de l'Ourthe et de l'Amblève - 4e étape vers Aywaille. Réunion au parking Delta à 8h45. ± 25 km.
Pilote : **BERNARD** (02 784 28 33).

NOS PROMENADES DES MERCREDIS DU MOIS DE NOVEMBRE

Responsable : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8, 1030 Bruxelles. Tél/fax 02 215 77 70.

N.B. : **PRP** = petite restauration possible.
Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.

L - M - S - R = allure de marche. Voir en tête des excursions pédestres du dimanche.

6 - **12 km - L - Renée VAN REETH (02 673 33 53)** - Départ à 11h de Linkebeek-gare (bus 38 ou 43). PN à Beersel au café "Feestzaal Jupiler" Hoogstraat 10 (02 331 24 46).

- **19 km - M - Jean PAULIS (02 466 32 31)** - Départ à 10h10 de la gare d'Asse (bus 213 à 9h35 gare du Nord, 9h46 à Simonis, 10h07 à la gare d'Asse). PN à Mollem au café Trapkes Op, Kasteelstraat 21 (02 452 86 96).

- **25 km - S - Félix WALRAVENS (02 425 07 52)** - Réunion gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h05 pour Lobbes via Charleroi Sud. Arrivée à 10h30. Fontaine-Valmont, Labuissière (PN), Merbes-le-Château, Erquelinnes. Retour en train via Charleroi Sud.

13 - **12 km - L - Renée VAN REETH** - Départ à 11h du Rond-Point av. de la Foresterie à Boitsfort (bus 95 arrêt Rembucher). PN à Hoeilaart au café "'t Lindeke" Koldamstraat 8 (02 657 32 42). PRP.

- **19 km - M - Luc VANDERMEIREN** - Départ à 10h35 de Waterloo Monument Gordon (bus 365A à 9h45 gare du Midi avenue Fonsny, 9h47 Porte de Hal, 10h02 à la Bascule, 10h31 au Monument Gordon). PN à La Hulpe chez Diogène, chaussée de Bruxelles 19 (02 653 97 89).

- **25 km - S - Roland BENOOT (02 726 96 87)** - Réunion gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h05 pour Tamines via Charleroi Sud. Arrivée à 10h13. Aiseau, Sart-Eustache, Gougnies, Bois du Tournibu, Gerpinnes. Retour en bus puis train via Charleroi Sud.

20 - **10 km - L - Maguy GOSUIN (02 672 74 67)** - Départ à 11h du Parc de Tervuren (terminus tram 44). PN à Duisburg au café "Pachthof Stroykens", Merenstraat 19 (02 767 49 80). PRP.

- **19 km - M - Paule DE SMECHT (02 524 35 65)** - Départ à 10h30 du château de Leefdaal (bus 107 à 10h17 au terminus du tram 44 à Tervuren : tram 44 départ de Montgomery à 9h50, arrivée à l'arrêt château de Leefdaal à 10h25, ensuite 5 minutes à pied jusqu'à l'entrée du château). PN à Huldenberg, cafetaria De Kronkel, Gemeenteplein 2 (02 687 99 01).

- **25 km - S - Guy WAUTERS (02 241 48 72)** - Réunion gare Centrale à 8h40. Départ en train à 9h02 pour Vertrijk. Arrivée à 9h43. Boutersem, Hof ter Meren, Sint-Gertrudendries, Sint-Joris-Winge (PN), Walenbos, Houwaart, Nieuwrode, Aarschot. Retour en train.

27 - **12 km - L - Maguy GOSUIN** - Départ à 11h du cimetière de Jette (bus 53, trams 18, 19, 81, 94). PN à Wemmel au café "Sporthal", Dijk 34 (02 460 08 45). PRP.

- **17 km (8,5+8,5) - M - Joseph SPLINGARD (02 428 44 25)** - Départ à 10h15 de l'église de Notre-Dame-au-Bois (bus E à 9h35 à la gare de Bruxelles-Luxembourg, 9h48 à Hankar, 10h00 à Notre-Dame-au-Bois). PN à Tervuren, Sportcentrum, Lindenboomstraat 30 (02 767 75 15).

- **25 km - S - Félix WALRAVENS** - Réunion gare Centrale à 8h45. Départ en train à 9h05 pour Nivelles. Monstreux, Moulin Piérard, ruisseau Mathieu Simon, Le Chenu, Ronquières (PN), ruisseau du Point du Jour, Bois de la Houssière, Ecaussinnes. Retour en train.

NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS DE NOVEMBRE

Responsable : R. GROLLET, avenue I. Geyskens 108,
1160 Bruxelles. Tél. 02 672 37 14.
Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30.
Allure de marche : M. Promenades circulaires d'environ 10 km.

2 - Réunion aux Quatre-Bras (tram 44). Pilote : R. GROLLET.

9 - Réunion à Groenendaal-gare (train gare du Nord à 13h57, Schuman à 14h05, Bruxelles-Luxembourg à 14h08, arrivée à 14h21). Pilote : R. CLARK.

16 - Réunion place Wiener à Boitsfort (terminus tram 94, bus 41, 42 et 95). Pilote : M. AERTSENS.

23 - Réunion au Fort-Jaco (terminus tram 92).
Pilote : M. GOLDFINGER.

30 - Réunion gare de Boitsfort (tram 94).
Pilote : M. Mc NICHOLAS.

E C H O S

CARNET NOIR

Nous avons appris le décès de Mme PAUWELS, la maman de notre ami André. Nous lui présentons ainsi qu'à Monique et à leurs enfants nos très sincères condoléances. Qu'ils trouvent ici l'assurance de toute notre sympathie.

PROJECTION DU MOIS : PICARDIE JOLIE

Elle n'était pas couverte de roses et cependant la Picardie que nous avons découverte nous enchanta. Ses châteaux, ses villages fleuris, ses belles églises nous accueillirent somptueusement. Un temps exceptionnellement chaud nous fit apprécier les ombrages de la forêt de Compiègne et la fraîcheur de la vallée de l'Automne. Une évocation de notre séjour picard vous est proposée lors de notre projection mensuelle du lundi 4 novembre.

VISITE GUIDEE

Colruyt à Halle et Fromagerie artisanale à Biévène

Ayant eu un accueil sympathique et inattendu lors d'une première visite des magasins Colruyt à Halle, nous vous proposons une journée de découverte et de dégustation.

Quand : jeudi 21 novembre.
Programme : visite guidée d'un magasin Colruyt à Anderlecht.
A 9h : En route vers Halle pour visiter les ateliers de torréfaction et la boucherie.
A 12h15 : Repas au restaurant "In d'Oude Pomp" face au château de VIANE.
Menu : Potage/Jambon à l'Os, sauce au Porto + croquettes ou autres/Dessert/Café.
A 14h30 : En route vers la fromagerie artisanale biévenoise.
Visite guidée, fabrication et dégustation de 8 fromages.
Facultatif, une bière artisanale locale.
Retour à Bruxelles vers 18h.

R.V. : à 7h45 rue Cardinal Mercier à Bruxelles.
Départ : à 8h précises en car.
Prix : € 25 comprenant : car, visites guidées, repas et pourboires, boissons non incluses.

Inscriptions dès la parution du bulletin chez J. & J. GALLET au tél/fax 02 569 05 04.

Paiement : **AVANT LE 8 NOVEMBRE** à leur compte **000-0145971-83**.

Venez nombreux, cela nous ferait plaisir !

J. & J. GALLET

ASSURANCES

Il semble utile de préciser à nouveau les diverses formes d'assurance-groupe en cas d'accident auxquelles nos membres peuvent souscrire par l'intermédiaire du Cercle. Pour s'assurer, il suffit de joindre la prime à la cotisation.
L'intéressé est alors couvert du 1er janvier au 31 décembre.

A. **PEDESTRIANS** (AGF) - La prime de € 1,50 concerne exclusivement la participation aux activités inscrites à la Revue mensuelle, y compris le chemin du domicile au lieu du rendez-vous et vice-versa. Cette assurance couvre :

1. La responsabilité civile - dégâts corporels € 2.478.935,25, dégâts matériels € 247.893,52 (limités à € 12.394,68 pour les incendies de forêts), contre-assurance spéciale € 1.239,47.
2. Pour les assurés jusqu'à l'âge de 70 ans, dommages corporels - invalidité permanente, maximum € 12.394,68.
   - décès, € 7.436,81.
   - frais de traitement, une fois le barème INAMI, pendant 75 semaines, franchise de € 61,97.
   - frais de transport du lieu de l'accident au lieu de soins le plus proche.

B. **CYCLOTOURISTES** (AGF) - La prime de € 2,00 couvre la participation aux activités pédestres dans les conditions prévues sub A. En outre, les activités cyclistes sont couvertes en responsabilité civile, y compris la contre-assurance spéciale, mais les dommages personnels ne le sont pas.

L'assurance ne couvre en aucun cas les activités non annoncées par la Revue, même si elles étaient conduites par un pilote agréé.

C. **PILOTES ET RESPONSABLES** (AGF)
Le Cercle et ses préposés sont couverts en responsabilité civile en tant qu'organisateurs et conducteurs de promenades. En outre, chacun des pilotes et des membres du Comité est assuré individuellement par les soins du Cercle.

- o - o -

Les ruines mystérieuses
Le château de Fagnolle

Fagnolle signifie petite fagne, c'est-à-dire terre boisée et couverte de bruyères se prêtant mal à l'écoulement des eaux. Le château est en effet situé en plaine. En 1146, il dépendait du comté de Hainaut. Par héritages et mariages, il passa successivement aux familles de Barbançon, d'Epinoy et de Ligne. Il appartint à cette dernière jusqu'à la Révolution française.

Fagnolle subit les incursions espagnoles et françaises. Ce furent les troupes de Guillaume d'Orange qui anéantirent la forteresse le 20 août 1555. On sait qu'en 1601, l'empereur d'Allemagne accorda à Lamoral de Ligne, seigneur de Fagnolle, le titre du Saint-Empire, Fagnolle se plaçait ainsi sous la protection de l'Empire. Son incorporation dans le cerle de Westphalie fut d'ailleurs réalisée en 1786. En 1659 le château fut incendié par les Français. Depuis cette date la forteresse servit de berge-

rie. Fagnolle fut finalement rattachée à la France en 1795 puis aux Pays-Bas en 1815.

Le château était protégé par trois défenses successives : une première enceinte, qui a pratiquement disparu, derrière étaient construits les écuries et le logement de la garnison. Venait ensuite le châtelet. Le château était flanqué de quatre tours d'angle. L'une des tours est particulièrement bien conservée.

Tours et détours dans le Pajottenland

C'est un paysage quasi intact, tel que Pierre Breugel le peignit il y a quatre siècles, que le promeneur découvre en s'aventurant dans cette région agricole du sud-ouest du Brabant, bordée par les rivières Senne et Dendre et par les localités de Asse et de Herne. Selon certains, le mot "Pajottenland" aurait pour origine le terme pajot, *qui désignait jadis le patriote, défenseur du sol natal. Pour d'autres, il dériverait de* payot, *synonyme de torchis... Quoi qu'il en soit, le visiteur aura tôt fait de constater ce qui fait l'unité de ce véritable "parc naturel", symbole de l'amour séculaire qui lie les hommes à la terre.*

Bogaarden
Parsemé de très belles fermes, témoins de la prospérité agricole de cette région, Bogaarden, déjà mentionné au XIIIe siècle, est remarquable surtout par le cadre bucolique au milieu duquel se dresse le clocher pointu de l'église St Théobald. Néo-classique par sa nef, ce monument conserve cependant, dans les moellons de sa tour, des souvenirs romans et gothiques. On remarquera, à l'intérieur, une statue de St Eloi (fin XIVe s.) et une chaire de style rococo, datée de 1757.

Gooik
L'intérêt de l'église St Nicolas et de sa chapelle baptismale du XIIIe s. s'estompe devant l'environnement naturel, qui est un des plus remarquables du Pajottenland : une profusion de vallonnements dont le point d'orgue est le site de la chapelle Ste Croix, au hameau de Woestijn. Une promenade pédestre s'impose pour découvrir tout le charme de cet oratoire, dont les murs blanchis se découpent sur un écrin de verdure. Non loin, sur la route Neigem-Gooik, l'ancien relais *De Drie Egypten*, joliment restauré, avec son pignon à gradins du XVIIe siècle.

Herne
Situé aux confins du Brabant et du Hainaut, l'ancien *vicus* nervien de Herne, ceinturé de hameaux bucoliques, dont celui de Kokiane, est baigné par la Marcq, un ruisseau dont les berges invitent aux plaisirs de la pêche. La prospérité de l'endroit fut assurée, dès le XIVe s., par la construction de la plus ancienne chartreuse des Pays-Bas. Ne subsistent malheureusement de celle-ci que le quartier des Hôtes (1716) et une grange de belles dimensions. Cependant, d'imposantes fermes témoignent toujours de l'essor agricole que le couvent avait donné à la région. Citons *l'Hof te Schibbeek*, au porche-colombier (1783) ou, encore, le moulin Ste Waudru (*Hernemolen)*, dont la roue à aubes a séduit tant d'artistes. Quant au *Boesmolen* (XIXe s.), il s'enorgueillit toujours d'étangs déjà mentionnés en 1219.

Texte extrait de "Belgique Buissonnière" - Readers Digest 1983

Le Héron cendré

Le héron cendré est un échassier de grande taille, au long cou blanc, aux longues pattes et au long bec, comme décrit si justement La Fontaine dans une de ses plus fameuses fables. Ce grand oiseau, toujours digne et majestueux, vole avec des battements d'ailes lents et bas, le cou replié et les pattes tendues.

Les hérons cendrés nichent parfois isolément, haut dans des grands arbres, mais le plus souvent en colonies d'importance variable, à distance plus ou moins éloignée de leurs lieux de nourrissage.

La région poldérienne, avec ses peupleraies ou ses anciennes canardières, a toujours eu sa préférence pour nicher. Mais les parcs sont à présent très prisés où de grandes colonies se sont fixées. Parmi eux, le parc royal de Laeken héberge un des plus grands rassemblements d'oiseaux nicheurs du pays avec quelque deux cents couples.

De plus petites colonies sont situées dans des peupleraies, des zones marécageuses, des aulnaies et même au milieu des bois de pins. Bien que le héron cendré ne soit pas exigeant quant au choix de son biotope de nidification, l'espèce est pratiquement absente en Moyenne et Haute Belgique. Les reproductions observées au Limbourg concernent toutes des couples solitaires, tandis que la Campine anversoise, dans la région du Bas-Escaut principalement, compte des colonies de moyenne importance.

Le nombre de couples nicheurs en Belgique avait gravement chuté entre 1945 (avec encore 840 couples) et 1966 (avec 178 couples seulement), suite aux persécutions de la part des chasseurs et des pisciculteurs, l'espèce n'étant pas protégée et considérée comme nuisible même par les propriétaires de petits viviers d'agrément.

Cette régression très alarmante avait incité le Professeur Rudi Verheyen (actuel recteur de l'Université d'Anvers) à publier une étude approfondie sur le dynamisme des effectifs nicheurs des hérons cendrés du pays. Sur la base de ces données et avec l'appui du Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO), l'espèce bénéficia enfin du statut légal de protection inconditionnelle dès 1972.

Depuis lors, ces mesures conservatoires ont fortement favorisé, à la fois le renforcement des quelques petites colonies existantes, ainsi qu'une extension de l'aire de reproduction de l'espèce. Et dès 1983, l'effectif nicheur a été estimé à environ 1.800 couples, ce qui représenterait le maximum connu pour notre pays.

COWB - 2002